


Groupe 1 – Voltaire

Consigne : A l'aide des documents ci-dessous répondez aux questions suivantes. Nommez un rapporteur dans le groupe qui sera chargé de venir faire la synthèse de vos résultats devant la classe.

Doc 1 - Biographie

<p>Portrait de Voltaire en 1736 Maurice Quentin de la Tour, Portrait de Voltaire, huile sur toile, 1736 – Musée du château de Versailles</p>	<p>Né en 1694, Voltaire, de son vrai nom François-Marie Arouet, est un fils de notaire. Il est l'un des plus grands philosophes français mais c'est aussi un poète, un historien, un dramaturge. Se moquant de l'Eglise et des hommes importants du royaume, il est emprisonné à deux reprises à la Bastille. Il s'exile en Angleterre entre 1726 et 1729. Il y découvre un pays plus libre que la France, ce qui l'inspire. Menacé en France car il critique l'absolutisme et le fanatisme religieux, il répond à l'invitation du roi Frédéric II de Prusse dont il devient un conseiller. Il finit par s'installer en Suisse où il meurt en 1778 à l'âge de 84 ans. Jusqu'à ses derniers jours, il reçoit chez lui librement des visiteurs de toute l'Europe avec qui il partage ses idées.</p>
	

Doc 2 – Les idées du philosophe

« Il ne faut pas un grand art pour prouver que des chrétiens doivent se tolérer les uns et les autres. Je vais plus loin : je vous dis qu'il faut regarder tous les hommes comme nos frères. Quoi ! mon frère le Turc ? mon frère le Chinois ? le Juif ? Oui, sans doute ; ne sommes-nous pas tous enfants du même père, et créature du même Dieu ? (...) Ce n'est plus aux hommes que je m'adresse ; c'est à toi, Dieu de tous les êtres... Tu ne nous as pas donné un cœur pour nous haïr, et des mains pour nous égorger. Fais que nous nous aidions mutuellement à supporter le fardeau d'une vie pénible et passagère. Que toutes ces petites nuances qui distinguent les hommes ne soient pas des signaux de haine et de persécution. »

Voltaire, *Traité sur la Tolérance*, 1763.

Doc 3 – L'engagement du philosophe : l'affaire Calas

<https://youtu.be/yzUsXKqy3rA>

Marc-Antoine Calas est trouvé pendu dans la maison de son père, le protestant Jean Calas, en octobre 1761. La municipalité et le parlement (=la justice) de Toulouse accusent le père d'avoir tué son fils qui voulait se convertir au catholicisme. Jean Calas est condamné à mort et exécuté sans preuves le 9 mars 1762. Mais la famille Calas parvient à convaincre Voltaire de s'intéresser au procès. A partir de son refuge de Ferney (Suisse), Voltaire mobilise l'opinion publique. Il publie le *Traité sur la tolérance* en 1763, de nombreux textes contre le procès et inonde les ministres d'un abondant courrier. Il veut démontrer que les juges toulousains sont des catholiques intolérants qui ont condamné Jean Calas parce qu'il était protestant. En 1765, Voltaire parvient à faire réhabiliter Jean Calas par une assemblée de 80 juges et par le Conseil du roi. Le roi accorde alors à la famille une pension de 36 000 livres.

- 1°) Doc 1 – Présentez rapidement Voltaire (Date de naissance et de décès, nationalité, grands événements de sa vie).
- 2°) Doc 2 – Comment Voltaire envisage-t-il les différences religieuses dans une même société ?
- 3°) Doc 2 – Expliquez la phrase soulignée dans le texte. Comment nomme-t-on cela ?
- 4°) Doc 3 + Vidéo - De quoi est accusé Jean Calas ? Est-il condamné ? Est-il coupable ?
- 5°) Doc 3 + Vidéo – Quelles critiques Voltaire fait-il de la justice ?